

Créteil, le 16 février 2010

Monsieur Jean-Simon MEYER
Président de l'association
Métro aux Rigollots
5 rue Hector Malot
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier concernant le prolongement de la ligne de métro n°1 jusqu'à Val-de-Fontenay. Je tiens à vous préciser que je me félicite, comme tous les membres de la liste « Ensemble pour des régions à gauche, solidaires, écologiques et citoyennes », que des associations comme la vôtre se mobilisent pour le développement du transport public et en particulier pour des investissements dans de nouvelles infrastructures.

L'intervention des citoyens en faveur du développement du service public est pour nous un élément clé, et nous entendons nous appuyer sur ces indispensables mobilisations pour accélérer le déploiement d'investissements publics, en particulier dans le domaine du transport collectif.

La dynamique impulsée en particulier par les collectivités locales, depuis la décentralisation du STIF en 2006, a permis une très forte augmentation du niveau d'investissements dans les transports collectifs en Ile-de-France. Ceux-ci devraient atteindre plus de 2 milliards d'€ en 2010, grâce aux efforts conjugués du STIF, des différentes collectivités et des entreprises publiques de transport, en particulier dans le cadre des contrats qu'elles signent avec le STIF. A titre de comparaison, ils n'étaient que de l'ordre de 1 milliard d'€ en 2004.

Je regrette que l'Etat n'accompagne pas cette dynamique, et qu'il n'accorde pas les nouveaux financements qui lui sont demandés par de très nombreux acteurs, et de façon répétée.

Notre ambition est que cette dynamique de rattrapage et de relance des investissements publics en Ile-de-France s'amplifie, et qu'à terme 4 milliards d'€ soient investis chaque année dans les transports publics franciliens. Ce niveau d'engagement est selon nous indispensable pour répondre à tous les besoins en termes de rénovation du réseau, d'achat de matériel roulant de qualité et de création de nouvelles infrastructures.

Tous les membres de notre liste sont bien évidemment favorables à la réalisation la plus rapide possible du prolongement de la ligne de métro n°1 à Val-de-Fontenay, voire au-delà. Je tiens à vous signaler que l'adoption du sous-amendement au projet de SDRIF que vous évoquez dans votre courrier fait suite entre autres à un amendement déposé par le groupe Communiste, Alternative Citoyenne et Républicain du Conseil Régional, dont font partie Laurence Cohen, Sylvie Altman et Malika Zédiri, candidates sur la liste que je conduis dans le département du Val-de-Marne.

Dans cette perspective d'une réalisation la plus rapide possible, le calendrier suivant me semble à envisager :

- adoption d'un dossier d'orientation et de caractéristiques principales : fin 2010-début 2011
- concertation préalable ou débat public : 2011 ;
- réalisation des études de schéma de principe : 2011-2012 ;
- adoption d'un schéma de principe par le CA du STIF : 2012 ;
- enquête publique et lancement des études d'avant-projet sommaire : 2012-2013 ;
- adoption d'un avant-projet sommaire : 2014, puis lancement des travaux à la suite.

En tant que président du conseil général du Val-de-Marne, j'ai interpellé les deux financeurs du contrat de projets Etat-Région afin qu'ils mobilisent des crédits pour lancer ces études dans le cadre de l'actuel contrat de projets. Si le président du conseil régional m'a répondu qu'il envisageait de le faire dans le cadre de la révision à mi-parcours dudit contrat, je n'ai toujours pas reçu d'éléments de réponse de la part de l'Etat.

Bien évidemment, je souhaite que dans le cadre du prochain contrat de projets Etat-Région 2014-2020, soient prévus les crédits pour réaliser l'intégralité de ce prolongement.

Pour ce qui est du projet de loi sur le Grand Paris, j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mon profond désaccord avec la volonté de retirer aux collectivités la gestion de l'urbanisme sur tout ou partie de leur territoire, soit un projet en opposition directe avec notre conception de la démocratie locale.

Je suis par ailleurs favorable à la construction d'infrastructures de transport public, et en particulier à la rocade de métro rapide Arc Express, dont l'arc sud-est est le projet Orbival de rocade de métro rapide est-ouest dans le Val-de-Marne. La réalisation la plus rapide possible de cet investissement est indispensable pour notre département, ainsi que pour le maillage en transports collectifs de la région parisienne. Bien entendu, un tel projet doit être réalisé avec un maillage de stations pouvant desservir tous les territoires et les populations, soit avec des distances entre stations de 1 à 1,5 kilomètres. C'est ce qui est le plus utile pour les populations et le plus efficace en terme de transport public.

Je suis opposé à la réalisation d'un projet de métro qui ne desservirait que quelques pôles économiques, avec une station tous les 5 kilomètres. Une telle infrastructure serait de toute façon très peu efficace et peu fréquentée, tout simplement parce qu'une grande partie de la population n'y aurait pas accès.

En vous remerciant de la mobilisation de votre association pour les transports collectifs, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.



Christian FAVIER
Président du Conseil général
Tête de liste en Val-de-Marne
« Ensemble pour des régions à gauche, solidaires, écologiques et citoyennes »